

## Mot de bienvenue :

### **Mme Pascale MANEVAL-GUIBERT, Vice-présidente du Copart du Dros, Directrice de la Caf du Var**

Mesdames et Messieurs bonjour,

En ma qualité de vice-présidente du Conseil partenarial du Dros, je suis fière, honorée, d'ouvrir nos travaux aujourd'hui. Je voudrais excuser l'absence de M. le président du Copart du Dros ainsi que l'absence de dernière minute de l'animateur qui devait être parmi nous aujourd'hui, M. GELOT, qui suite à un évènement familial nous a annoncé hier soir qu'il ne pourrait pas être parmi nous. Sachez qu'il le regrette vivement. Nous allons donc devoir pallier son absence, nous essaierons de faire au mieux mais nous comptons sur votre indulgence.

Le Conseil Partenarial constitue un temps fort dans l'année pour le Dros. Votre présence en témoigne, il s'agit d'un rendez-vous clé permettant de nous retrouver - partenaires, acteurs de terrain, politiques - autour de la présentation des travaux du Dros qui donnent à voir l'actualité sociale dans notre région.

Le Dros nous apporte depuis plus de 10 ans de la connaissance quantitative et qualitative dans le champ des politiques sociales et familiales. Mais au-delà de cette mission première, comme l'ont souhaité ses fondateurs, le Dros a vocation à favoriser la rencontre de tous les acteurs au service de la cohésion sociale. C'est bien l'objet de notre rencontre aujourd'hui, où nous allons dans un premier temps bénéficier de la restitution de l'observation sociale à travers le baromètre social et des commentaires qui nous en seront fait. Nous allons aussi favoriser un temps d'échange et nous retrouver sur des préoccupations communes qui vont permettre d'orienter les travaux du Dros et notamment dans le cadre du colloque prochain sur la jeunesse. A cet égard nous vous avons remis un dossier et nous attendons vos réponses sur le petit coupon qui vous permettra d'indiquer les thèmes que vous aimeriez voir aborder lors de ce colloque.

Depuis 8 ans, grâce à la mobilisation de nos partenaires, que je tiens à remercier vivement, le baromètre social est devenu un véritable outil partenarial. Il nous permet de suivre annuellement les indicateurs retenus (pauvreté monétaire, minima sociaux, chômage et emploi, santé) mais également de mettre l'accent sur les actions et les dispositifs innovants repérés dans nos territoires en région et susceptibles d'être essaimés.

Aujourd'hui, l'état des lieux qui va nous être présenté dans la première partie de la matinée démontre que si le contexte économique semble plus clément, les situations de pauvreté continuent de s'accroître.

Pour la dernière partie de la matinée, nous avons choisi cette année d'organiser notre réflexion et nos échanges autour de la question de la dématérialisation et de ses impacts, notamment pour l'accès aux droits des plus fragiles. C'est en effet un vrai sujet de préoccupation qu'un grand nombre d'entre vous ont souhaité partager aujourd'hui.

Mais avant de commencer je vais donner la parole aux représentants des institutions qui ont créé le Dros, je veux parler du représentant de l'Etat en la personne de M. Julien LANGLET, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires Régionales, Mme Monique ROBINEAU, Présidente de la commission de la Vie associative, Conseillère régionale, et M. Jean-Pierre SOUREILLAT, Directeur de la Caf des Bouches-du-Rhône qui conclura ces allocutions introductives.